

OUVERTURE DE POSTE – C/H16/01-02

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le Cégep Beauce-Appalaches est une institution collégiale en croissance, performante sur le plan de la réussite, très impliquée dans le développement régional grâce à ses programmes, les services de formation continue et de son centre collégial de transfert technologique, fournissant un environnement éducatif personnalisé et riche de ses activités socioculturelles et sportives. Il accueille 2100 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et à la formation continue à Saint-Georges, au Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic et à Sainte-Marie. Il dessert également plus de 400 entreprises. Par son engagement, l'effectif de près de 600 personnes contribue à l'atteinte de la mission, à la réalisation du plan stratégique ainsi qu'à la réussite et à la diplomation de la clientèle.

Nature du travail

Sous l'autorité du directeur général, la directrice ou le directeur des études est responsable principalement de l'application du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), de l'élaboration et de l'application des règlements et des politiques institutionnelles relatives à l'application du RREC, des activités reliées à l'apprentissage et à l'enseignement et de la gestion de l'ensemble des programmes d'études. À ce titre, elle ou il est responsable des services de secrétariat pédagogique et d'organisation scolaire, de l'animation pédagogique et des programmes ainsi que de l'international tant à Saint-Georges, au centre d'études collégiales de Lac-Mégantic et à celui de Sainte-Marie. De plus, elle ou il est responsable de l'application des dispositions de la Loi sur la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) ayant trait à la gestion et à l'évaluation des programmes d'études de même qu'à l'évaluation des apprentissages et à la sanction des études. Enfin, elle ou il contribue à la réalisation du plan de développement institutionnel et est responsable du plan de la réussite.

Le rôle de la directrice ou du directeur des études consiste également à promouvoir un milieu centré sur l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à favoriser l'instauration d'un climat propice à une collaboration étroite dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation, en plus de veiller à ce que les améliorations appropriées soient apportées aux programmes lorsque nécessaire.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée. Un diplôme de 2^e cycle pourra être considéré comme un atout.
- Avoir 8 années d'expérience pertinente dans le réseau de l'éducation, dont au moins 3 dans le réseau collégial et comprenant au moins 5 années à des fonctions de cadre ou de gestion jugée pertinente.
- Détenir une expérience d'enseignement pourra être considérée comme un atout.
- Avoir une bonne connaissance du milieu collégial public et de ses défis.
- Posséder une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Posséder une connaissance des outils technologiques et informatiques.

Compétences et habiletés recherchées

- Être doté d'excellentes habiletés de communication et faire preuve d'un leadership inspirant en matière d'administration et de gestion, illustrant une capacité à motiver les autres suscitant ainsi l'engagement du personnel.
- Avoir une vision pédagogique et un engagement à maintenir et développer d'excellents programmes d'études tout en favorisant la réussite des étudiants.
- Être visionnaire afin d'explorer de nouvelles orientations favorisant le renforcement ou le renouvellement institutionnel.
- Posséder une très bonne compréhension du réseau collégial et de toutes les réformes apportées tant au niveau de l'enseignement qu'aux changements technologiques.
- Démontrer une capacité à bien saisir les impacts des changements dans le réseau collégial sur le contenu de nos cours et de nos programmes, voir même de nos modèles pédagogiques.
- Détenir une bonne connaissance des différents niveaux de l'enseignement ainsi que des ententes et échanges internationaux et interinstitutionnels.
- Posséder un jugement solide et une aptitude à gérer des situations ou prendre des décisions difficiles ainsi qu'à gérer des conflits en adoptant un style de gestion orienté vers la personne et son développement.

Conditions de travail

Selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des cégeps, sous la classe 10.
Rémunération : 86,433 \$ à 115,244 \$, selon l'expérience.

Date d'entrée en fonction

L'entrée en fonction est souhaitée pour mai 2016.

Candidature : Prolongation

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature accompagnée d'un bref texte exposant sa motivation pour l'emploi, **avant le 15 février 2016, à 23 h 59**, à :

Monsieur Pier-Luc Rodrigue, président du conseil d'administration
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1
Télécopieur: (418) 228-7130
resshum@cegepba.qc.ca